



# Règlement course la Machu'Night by Machu'Run 12 octobre 2019

## Conditions générales

La **Machu'Night by Machu'Run** est une course ouverte à toute personne pouvant justifier d'une Licence autorisée ou d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an à la date de la course (voir précisions paragraphe relatif aux inscriptions).

La Machu'Night propose également, un Challenge appelé « **Challenge TRIBU** » ouvert à tous. Ce challenge récompensera les 3 meilleures équipes par course.

*Pour pouvoir prétendre à disputer ce challenge, chaque équipe formée devra aligner au moins 3 coureurs finishers pour pouvoir prétendre au classement de son équipe.*

*Pour le classement, seront pris en compte les 3 chronos des coureurs de chaque équipe qui seront additionnés afin d'obtenir le classement scratch de chaque équipe.*

La « **Marche Nature & familles** » ne rentre pas dans la catégorie « course ». C'est un rassemblement de marcheurs, de toute catégorie d'âge, également ouvert aux familles (les mineurs devront être accompagnés d'un adulte responsable) **non chronométré** et **sans classement officiel** (voir paragraphe relatif aux inscriptions).

Les **courses enfants** sont des courses gratuites et non chronométrées ouvertes aux enfants nés entre 2009 et 2014.

## Epreuves et parcours

La **Machu'Night 12 km** est une course pédestre nocturne individuelle ou par équipe de 3 coureurs avec 270m de dénivelé positif sur terrain naturel (90%) comportant un certain nombre de caractéristiques techniques.

La **Machu'Night 8 km** est une course pédestre nocturne individuelle ou par équipe de 3 coureurs avec 90m de dénivelé positif sur terrain naturel (80%) comportant un certain nombre de caractéristiques techniques.

La **Machu'Night Marche nature et familles 8 km** est un rassemblement de marcheurs souhaitant découvrir les sites naturels des communes traversées. Cette marche, en partie nocturne, ne rentre pas dans la catégorie « course ». Elle **n'est pas chronométrée** et **ne fait l'objet d'aucun classement officiel**.

**IMPORTANT :** Les départs (cf paragraphe Navettes) de la **Machu'Night 12**, de la **Machu'Night 8** et de la **Marche Nature** seront donnés au **Complexe Sportif sous-Lettraz** (95 Route des Rebattes à Epagny Metz-Tessy) et l'arrivée se tiendra au Complexe Sportif DASSAULT (Route des Sarves à Epagny Metz-Tessy).

Les **Courses enfants**, gratuites et non chronométrées, **se dérouleront au Complexe sportif Dassault sis Route des Sarves à Epagny Metz-Tessy.**

L'inscription aux **courses gratuites des enfants** est subordonnée à la fourniture d'une autorisation parentale, signée et datée du ou des représentant(s) légaux de l'enfant.

Ces courses sont ouvertes aux enfants nés entre 2009 et 2014 licenciés ou non.

- Course «MOUCHERONS»: Années 2014 et 2013 (GS/CP) parcours de **750m**
- Course «MOUSTIQUES»: Années 2012 et 2011 (CE1/CE2) parcours de **750m**
- Course «CABRIS»: Années 2010 et 2009 (CM1/CM2) parcours de **1km500**

## Navettes

Le lieu d'arrivée de la MACHU'NIGHT étant différent du lieu de départ de la course, des navettes seront mises gratuitement à disposition des coureurs au Complexe Sportif de DASSAULT afin de les acheminer sur le lieu de départ au Complexe Sportif de Sous-Lettraz.

**ATTENTION : Toute personne souhaitant se rendre, à titre individuel, au point de départ, c'est-à-dire sans utiliser les navettes mises à disposition gratuitement par l'organisation, devra récupérer son véhicule par ses propres moyens.**

## Tarifs et inscriptions

L'inscription à la **course pédestre LA MACHU'NIGHT 12 ET 8 km** est subordonnée à la fourniture :

- Soit d'une photocopie de la licence sportive FFA en cours de validité.
- Hors licence athlétisme, un certificat médical avec la mention « non-contre indication de la course à pied en compétition » datant de moins d'un an à la date de la course sera exigé.
- Une autorisation parentale, signée et datée du ou des représentants légaux sera exigée pour les mineurs d'au moins 16 ans.

**Il est possible de s'inscrire :**

- **Après du magasin Trail Running Store, 11 route des perdrix, Sillingy (zone Grand-Epagny) sur bulletin papier.**
- **Sur internet avec notre partenaire <http://www.l-chrono.com/inscriptions-la-machurun/>**

L'inscription à la **Marche Nature & familles** pour les mineurs accompagnés d'un adulte responsable est subordonnée à la fourniture d'une autorisation parentale, signée et datée du ou des représentant(s) légaux du mineur.

L'inscription aux **Courses gratuites des enfants** est subordonnée à la fourniture d'une autorisation parentale, signée et datée du ou des représentant(s) légaux de l'enfant.

### Tarifs :

- **Machu'Night 8 km : 14 €**
- **Machu'Night 12 km : 17 €**
- **Marche Nature & familles : 11 €**
- **Courses enfants : gratuit**



**5 euros seront reversés sur le montant de chaque inscription afin de soutenir l'association Enfants de la Lune** qui a pour but de permettre à des familles isolées par la maladie de pouvoir communiquer, d'obtenir des pouvoirs publics une prise en charge sociale de la maladie, d'aider dans la mesure de ses moyens le financement de la recherche d'une thérapie génétique et de collecter des fonds pour mener à bien ses missions.

### Nombre de participants limité à :

- 600 coureurs pour la Machu'Night 12 km
- 600 coureurs pour la Machu'Night 8 km
- 500 marcheurs pour la Marche Nature & familles 8 km
- 100 coureurs pour chaque Course enfants

### Dates limite des inscriptions (pas d'inscription possible sur place) :

- **Pour la course et la marche :**
  - jeudi 10 octobre à 23H59 en ligne sur <http://www.l-chrono.com/inscriptions-la-machurun/>
  - vendredi 11 octobre 18H au magasin Trail Running Store Grand-Epagny sur bulletin papier
- **Pour les courses enfants :** le vendredi 11 octobre à 17H en ligne sur notre site internet [sportsevents370.com](http://sportsevents370.com)

## Horaires et lieu

La manifestation se déroulera le samedi **12 octobre 2019**.

Départ des courses & marche au complexe sportif de Sous-Lettraz à Epagny Metz-Tessy (acheminement des coureurs & marcheurs en navettes gratuites depuis le complexe Dassault).

Arrivées des courses & marche au complexe Sportif DASSAULT, route des Sarves à Epagny Metz-Tessy.

- **17H30** : Départ de la Marche Nature & familles 8 km
- **19H30** : départ de la Machu'Run 12 km
- **19H45** : départ de la Machu'Run 8 km
- **A partir de 16H** : courses enfants (départ au complexe Dassault)

## Retrait des dossards

- Le vendredi 11 octobre de 14H à 18H30 au magasin **Trail Running Store Grand-Epagny**
- Le samedi 12 octobre **au complexe sportif Dassault**, route des Sarves à Epagny Metz-Tessy :
  - 15H45 à 16H45 pour la Marche 8km (dernière navette pour le départ à 17H)
  - 15H45 à 18H45 pour la Machu'Run 12 km (dernière navette pour le départ à 19H)
  - 15H45 à 19H00 pour la Machu'Run 8 km (dernière navette pour le départ à 19H15)
  - 14H30 à 15H30 pour les courses enfants

**Tout engagement est personnel. Aucun transfert d'inscription n'est autorisé pour quelque motif que ce soit. Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. Toute personne disposant d'un dossard acquis en infraction avec le présent règlement pourra être disqualifiée. Le dossard devra être entièrement lisible lors de la course. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.**

## Matériel obligatoire

Lampe frontale en état de marche pour chaque coureur obligatoire pour le 8 et 12 km. Elle est également conseillée pour la marche (ou à défaut, une lampe torche).

## Classement et récompenses

### **Machu'Night 8 et 12 km :**

- Les **3 premiers hommes** au classement scratch
- Les **3 premières femmes** au classement scratch
- Les **3 premières équipes du challenge Tribu** au classement scratch
- **Les courses enfants** ne comportant pas de classement, chaque enfant ayant pris part à la course recevra une médaille et un sachet surprise.

Les podiums auront lieu après l'arrivée du dernier coureur. A noter que la présence des coureurs est indispensable pour la remise des prix et des lots correspondants. Tout coureur absent lors de la remise des prix ne pourra ni réclamer son lot, ni le faire récupérer par une tierce personne.

## Ravitaillement de fin course

Un ravitaillement léger d'après course est offert à chaque concurrent **sur présentation du dossard**.

## Repas et soirée :

A l'issue de l'arrivée, nous proposons un repas convivial et une soirée dansante, auxquels sont conviés coureurs et accompagnants. La souscription au repas se fait en ligne sur <http://www.l-chrono.com/inscriptions-la-machurun/>

L'inscription comprend un repas complet (plat + dessert) au tarif noté ci-dessous :

Repas coureurs 10 € / Repas accompagnant 12 € / Repas enfants (hot dog) à acheter sur place.

## Sécurité

Les secours sont assurés par un médecin et des secouristes.

Les concurrents devront suivre les consignes des signaleurs et des bénévoles présents le long du parcours.

Les concurrents doivent porter assistance à tout coureur en difficulté, soit par leur propre action, soit en déclenchant les secours.

Chaque concurrent s'engage à se soumettre au présent règlement dès validation de leur inscription et dégage la responsabilité des organisateurs pour tout incident ou accident inhérents au non-respect du règlement.

## Assurance

L'organisateur a souscrit une garantie responsabilité civile auprès de la Banque de Savoie pour couvrir sa propre responsabilité, celle de ses préposés et des concurrents. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe à chaque concurrent d'être couvert par une assurance individuelle accidents couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer (Article L321-4 du Code du Sport).

## Conditions d'annulation de l'inscription ou de la course

Aucun remboursement ne sera accordé, sauf cas particuliers laissés à l'appréciation du comité d'organisation et justifié par un certificat médical adressé auprès de l'organisateur. Dans ce cas et après examen de la demande, le remboursement pourra être effectué moyennant un dégrèvement de 2€ du montant de l'inscription correspondant aux frais de traitement du dossier plus 5€ correspondant à la dotation pour l'association caritative, soit au total 7€.

Pour des raisons de sécurité, notamment en cas de conditions météorologiques trop défavorables, l'organisateur se réserve le droit de retarder le départ de la course le temps nécessaire à la sécurité des coureurs, d'arrêter les courses, voire d'annuler les courses sans préavis sans que les coureurs ne puissent prétendre à aucune indemnisation ou aucun remboursement des frais d'inscription.

**Informatique et Liberté** - Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée, dite "informatique et liberté", les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification pour toute information contenue dans le fichier de l'association Sportsevents370 ou dans les extractions de ce fichier réalisées par l'organisation. Conformément aux dispositions de la même loi, les participants sont informés que les résultats seront publiés sur les sites internet de l'organisation, de la société de chronométrage et de la FFA. Les participants souhaitant s'opposer à la publication de leur résultat doivent expressément en informer l'organisateur et la FFA (cil@athle.fr).

**Droit à l'image** - Les concurrents autorisent les organisateurs ainsi que leurs ayants droits, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, sur lesquelles ils peuvent apparaître, prises à l'occasion de leur participation à la manifestation "La Machu'Run", sur tout support, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur.

**RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données à caractère personnel) - Conformément au texte européen dit RGPD, entré en application le 25 mai 2018, les concurrents sont informés qu'ils bénéficient d'un droit de regard et de modification pour les informations communiquées lors de leur inscription. Ces données ne seront utilisées que dans le cadre de l'organisation des manifestations organisées par l'association Sportsevents370, ou pour la communication d'informations exclusivement sportives. En aucun cas, elles ne pourront être cédées et/ou utilisées dans un but commercial, et seront détruites en cas de dissolution du comité d'organisation de l'évènement. En validant leur inscription à l'épreuve, les concurrents donnent leur consentement explicite pour recevoir par courriel et/ou SMS des messages d'information relatifs à l'évènement ou à son environnement sportif. Les concurrents sont informés qu'ils peuvent à tout moment exercer leurs droits de regard et de modification de leurs données personnelles, ou leur "droit à l'oubli", en adressant la demande à l'adresse courriel sportsevents370@gmail.com, ou en utilisant le lien de désinscription présent sur chaque communication.

## **Renseignements**

Monsieur BROCCOURT David au 06.98.02.00.73

Monsieur LAVIALLE Ronan au 06.86.12.96.53

Site : <http://sportsevents370.com/>

E-mail : [sportsevents370@gmail.com](mailto:sportsevents370@gmail.com)

 [Machu'Run](#)

